

RÉSOUTRE UN LITIGE

Toute demande d'information ou réclamation relative aux produits et services bancaires proposés à la clientèle est à formuler auprès de l'agence de la Banque de la Réunion qui gère le compte.

Si une réponse satisfaisante ne peut être apportée par l'agence, le client ou l'agence concernée peut transmettre la réclamation ou la demande au « Service Relations Clientèle » de la Banque de la Réunion :

- par courrier à l'adresse suivante :

**Service Relations Clientèle - 27, Rue Jean Châtel
97711 Saint Denis Messag Cedex 9**

- par téléphone au 02 62 40 00 03 (Appel non surtaxé).

En cas de réclamation et si aucun accord n'a pu être trouvé avec le « Service Relations Clientèle » de la Banque de la Réunion, vous pouvez saisir le Médiateur en langue française et par écrit uniquement :

- sur son site internet :

<http://www.sitedumediateur.fr/caisse-epargne/provence-alpes-corse>

- par courrier à l'adresse suivante :

MONSIEUR LE MÉDIATEUR – BP5508 – 83097 TOULON CEDEX

En cas de litige relatif à un placement financier, vous pouvez également saisir le Médiateur auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, par courrier : AMF - La Médiation 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02.

Sans préjudice des autres voies d'actions légales dont vous disposez. Les médiateurs n'interviennent que dans les conflits postérieurs à la contractualisation de la relation commerciale.

Le glossaire des principaux termes utilisés dans le secteur de la banque et de l'assurance a été établi par le Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF). Ce document est consultable sur notre site Internet www.banquedelareunion.fr.



Siège administratif : 27 rue Jean Chatel 97711 Saint-Denis Messag Cedex 9 - Tél : 0262 400 123 - Fax : 0262 400 061 - www.banquedelareunion.fr

La Banque de la Réunion est une marque de la Caisse d'Épargne CEPAC, Banque coopérative régie par les art. L. 512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier SA à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance au capital de 759.452.800 euros
Siège social : Place Estrangin Pastré - 13006 Marseille - 775 559 404 RCS Marseille
Intermédiaire en assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 006 180
Titulaire de la carte professionnelle « transactions sur immeubles et fonds de commerce sans perception de fonds effets ou valeurs » n° A06-4122 délivrée par la Préfecture des Bouches-du-Rhône, garantie par la CEGC - 16 rue Hoche - Tour Kupka B TSA 39999 - 92919 La Défense Cedex

anctipnet

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

COMMISSION D'INTERVENTION**

Commission d'intervention pour fonctionnement anormal du compte (par opération, avec un plafond de 80,00€/mois)	8,00€
---	-------

**Sommes perçues par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires erronées, absence ou insuffisance de provision...)

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	6,00€
Frais sur retour postal courrier non délivré (par mois)	15,00€
Frais pour échéance de prêt payée	20,00€
Frais de gestion d'échéance de prêt payée	27,00€
Frais sur rejet de chèque impayé autre que sans provision (à la charge du bénéficiaire)	17,00€
Frais par saisie attribution / Frais par avis à tiers détenteur	100,00€
Frais par opposition administrative du Trésor Public (10% du montant dû au Trésor Public)	Maxi 140,00€

INCIDENTS DE PAIEMENTS

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, par opération	Montant de l'ordre avec maxi 20,00€
Forfait de frais de chèque rejeté pour défaut de provision (comprenant : frais de dossier, frais de rejet, frais par lettre d'injonction, certificat de non-paiement, provision pour paiement de chèque) :	
- chèque inférieur ou égal à 50,00€	30,00€
- chèque supérieur à 50,00€	50,00€
Si non régularisation du chèque dans les 2 mois (par mois)	29,00€
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	40,00€

OPPOSITION SUR CARTES BANCAIRES

Pour le Centre d'opposition Banque de la Réunion, vous pouvez joindre aux heures de bureau le 02 62 40 00 42*

Pour les CARTES VISA PREMIER, ELECTRON, CLASSIC et CARTES PRIVATIVES BR :

- depuis la France métropolitaine et DOM : 02 54 54 67 12* ou 0892 705 705* ou 0825 32 66 66*

- depuis l'étranger : +33 254 54 67 12*

Pour les CARTES AMERICAN EXPRESS, vous pouvez joindre :

- depuis la France métropolitaine et DOM, : 01 47 77 72 00*

- depuis l'Etranger : +33 1 47 77 72 00*

* Numéros d'appels non surtaxés

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

FACILITÉS DE CAISSE ET DÉCOUVERT

Facilité de Caisse hors forfait	Taux de référence ⁽¹⁾ -1%
Découvert autorisé de plus de 30 jours	Taux de référence ⁽¹⁾ -1%
Facilité de Caisse dans le cadre du forfait Inventiv 18-25 ans	Taux de référence ⁽¹⁾ -1,35%
Facilité de Caisse dans le cadre du forfait Instinctiv	Taux de référence ⁽¹⁾ -1,35%
Facilité de Caisse dans le cadre du forfait Exclusiv	Taux de référence ⁽¹⁾ -2,35%
Dépassement de Découvert autorisé ou découvert non autorisé	Taux de référence ⁽¹⁾
Frais de dossier	Gratuit

⁽¹⁾ Taux nominal proportionnel correspondant aux taux plafond calculé par la Banque de France et publié au Journal Officiel applicable aux prêts aux particuliers n'entrant pas dans le champ d'application des articles L. 312-1 à L. 312-36 du code de la consommation (crédits de trésorerie) d'un montant inférieur ou égal à 3 000 euros.

CRÉDITS À LA CONSOMMATION

Frais de dossier prêt personnel	
- Si montant du prêt ≤ à 15 000€ :	125,00€
- Si montant du prêt > à 15 000€ :	1% du montant du prêt avec un maxi de 400,00€
Frais de dossier (avenant au crédit)	Nous consulter

CRÉDITS IMMOBILIERS

Frais de dossier (mise en place de crédit)	1% du capital avec un min 249,55€
Prêt Épargne Logement CEL ⁽²⁾	3,00% à 4,75%
Prêt Épargne Logement PEL ⁽²⁾	4,20% à 6,32%
Frais de dossier (avenant au crédit)	nous consulter

⁽²⁾ Taux équivalent annuel hors assurance selon date de souscription du contrat d'épargne.

DIVERS

Assurance 1 tête Décès-Invalidité (ADI) + Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) (suivant âge du souscripteur, type de prêt et compagnie d'assurance)	de 0,30% à 1,10%
Assurance 1 tête Décès-Invalidité (ADI) + Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) + Invalidité Temporaire de Travail (ITT) (suivant âge du souscripteur, type de prêt et compagnie d'assurance)	de 0,30% à 1,32%
Cautions et garanties : établissement de l'acte	
- acte simple	80,00€
- acte complexe	250,00€
- avenant	80,00€
Information annuelle des cautions (maxi 126,94€ pour un même compte)	63,47€

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ.
VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

ÉPARGNE BANCAIRE

Produits d'épargne à taux réglementés	Nous consulter
Produits d'épargne à taux libres	Nous consulter
Frais de gestion PEP (par an)	27,00€
Frais de transfert des comptes CEL et PEL	Gratuit
Services de gestion trésorerie	
- Épargne automatique	1,50€/mois
- Approvisionnement automatique	1,50€/mois

PLACEMENTS FINANCIERS

	Ordres passés en agence	Ordres passés par internet
Transactions Actions / Obligations françaises :	1,50% avec un minimum de 15€	0,60% sans minimum
Transactions Sicav et FCP : - Groupe Caisse d'Épargne - Hors GCE (par ordre)	Gratuit	Gratuit
	51,29€	51,29€
Droits de garde sur les avoirs estimés au 31/12 Min 35€ par compte hors valeurs Groupe BPCE		0,20%
Commission de transfert de portefeuille, par ligne (Min : 46€ par compte)		3,34€
Commission de gestion de patrimoine (sur la capitalisation boursière au 31/12 de l'exercice écoulé min 381€)		0,20%

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

Assurance procurant un capital en cas de décès	
- BR Protectis (décès accidentel) pour les comptes de dépôts, compte sur livret, PEL, CEL	6,22€/an /compte
- BR Prévilis (décès toutes causes) montant des primes fonction de l'âge et de la garantie	de 0,20% à 3,70%
- BR Familis (décès accidentel)	
- Pour un enfant ou un adulte	30,49€/an
- À partir du 2 ^{ème} enfant	20,58€/an
- Assurance Sur Épargne (décès accidentel)	23,01€/an
Assurance procurant une indemnité ou un capital	
- BR Prévoyance en cas de maladie, hospitalisation, invalidité ou décès	À partir de 21,34€
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement	
- BR Sécuris (assurance couvrant les moyens de paiement d'un compte quelque soit le nombre de titulaire)	25,00€/an

OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER

Émission d'un virement SEPA en € vers EEE*	3,30€
Émission d'un virement International SWIFT vers EEE*	
- < 50 000€	3,84€ + 10,85€ (frais SWIFT)
- ≥ 50 000€	0,25% (avec min 23,87€ + frais réel) + 10,85€ (frais SWIFT)
Émission d'un virement International SWIFT vers pays hors EEE*	0,25% (avec min 23,87€ + frais réel) + 10,85€ (frais SWIFT)
Commission de change sur transfert en devises (min 16,28€)	0,20%
Frais par virement incomplet émis ou reçu (coordonnées bancaires manquantes ou erronées)	7,45€

*Espace Économique Européen

DATES DE VALEURS APPLIQUÉES AU COMPTE DE DÉPÔT

Versement d'espèces Jour de ramassage
Retrait d'espèces Jour de l'opération
Remise de chèque compensable en France..... Date de remise + 1 jour ouvré

Délai d'indisponibilité = délai pendant lequel la Banque peut refuser une avance sur le chèque remis à l'encaissement. La mise à disposition des fonds ne préjuge pas du dénouement des opérations d'encaissement sur remise de chèque sur compte de dépôt ou d'épargne. Le chèque ne sera alors crédité sur le compte qu'après encaissement effectif, après son passage dans le circuit bancaire (8 jours ouvrés pour un chèque émis en France).

Paiement d'un chèque..... J-1 de la date de règlement bancaire
Émission d'un virement Jour de l'opération
Réception d'un virement..... Jour réception des fonds
Émission ou Réception d'un virement BR sur BR..... Jour de l'opération
Retour sur chèque impayé..... Jour de compensation
Paiement d'un prélèvement automatique..... Jour de l'opération



BR, la banque de la Réunion

Conditions tarifaires

des principales opérations

Clientèle des Particuliers

La Banque de la Réunion s'est engagée à vous aviser de toute évolution de la tarification des produits et services liés à la convention de compte de dépôts avec un préavis de 2 mois. Cet engagement répond à notre souci de clarté vis-à-vis de vous. Si vous ne disposez pas encore d'une convention de compte, vous avez la possibilité d'en signer une à tout moment. Votre Conseiller est à votre disposition pour vous fournir toute information que vous souhaiteriez.

Tarifs TTC en vigueur au 1^{er} mai 2016. Applicables à Mayotte

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS*

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services - packages - et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

LISTE DES SERVICES

PRIX EN EUROS

Abonnement à des services de banque à distance (Internet-BR NET)	Gratuit Hors coût de fournisseur d'accès Internet
Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (BR Mobile)	12€ par an permettant de recevoir une alerte par semaine
Cotisation carte de paiement internationale à débit immédiat (Visa)	37€ par an
Cotisation carte de paiement internationale à débit différé (Visa)	45€ par an
Cotisation carte de paiement à autorisation systématique (Visa Electron)	30€ par an
Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque (cas d'un retrait en euro dans la zone euro avec une carte de paiement internationale Visa)	Gratuit
Frais par virement occasionnel (cas d'un virement SEPA)	En agence : 3,30€ par virement Par internet : Gratuit
Paiement d'un prélèvement SEPA	Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement : Gratuit Frais par paiement d'un prélèvement (faveur autres émetteurs) : Gratuit Frais par paiement d'un prélèvement (faveur autres établissements financiers) : 1,70€
Commission d'intervention	8€ par opération avec un plafond de 80€ par mois
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Br Sécuris)	25€ par an
Frais de tenue de compte	2,25€ par mois Soit pour information 27€ par an Gratuit si solde moyen du compte de dépôt > à 2 200€ (par mois)

* Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur l'internet un extrait standard de tarifs.



OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

Ouverture de compte avec signature de la convention de compte	Gratuit
Clôture de compte	Gratuit
Transfert de compte entre agences de la Banque de la Réunion	Gratuit
Service d'aide à la mobilité bancaire	Gratuit
Services Bancaires de Base (fournis dans le cadre du droit au compte Article L312.1 du Code Monétaire et Financier)	Gratuit

RELEVÉS DE COMPTE

Envoi de relevé de compte à périodicité mensuelle	Gratuit
Relevé récapitulatif annuel des frais bancaires	Gratuit
Relevé de compte à la demande	1,60€

TENUE DE COMPTE

Relevé d'identité bancaire	Gratuit
Changement d'adresse	Gratuit
Attestations diverses	Gratuit
Frais de tenue de compte de dépôt si solde moyen compte de dépôt < ou = 2 200€ (par mois)	2,25€
Frais de tenue de compte sur livret (par mois) si pas de compte chèque/titulaire majeur/solde entre 20€ et 2 200€/1 prélèvement ou au moins 2 retraits effectués dans le mois	4,99€

SERVICES EN AGENCE

Remise de chèques(s)	Gratuit
Versement d'espèces au guichet de votre agence	Gratuit
Retrait d'espèces au guichet de votre agence	Gratuit
Courrier mis à disposition au guichet, forfait annuel	76,22€/an
Frais de location de coffre-fort :	
- Petit	114,42€
- Moyen	208,08€
- Grand	312,12€
- Dépôt de garantie	400,00€
Frais de succession : actif à la BR	
- Inférieur à 1 000€	91,56€
- Compris entre 1 001€ et 10 000€	183,10€
- Compris entre 10 001€ et 40 000€	275,71€
- Supérieur à 40 000€	364,14€
Frais de recherche de documents	
- Par demande de même nature :	
- Document de moins d'un an	16,77€
- Document de plus d'un an	34,72€
- Par photocopie supplémentaire	1,68€
Frais d'édition de relevés par borne ILS/Moneyline	1,60€

BANQUE À DISTANCE

BR PHONE

Abonnement au service BR Phone	Gratuit
Consultation au 02.62.29.30.31 (appel non surtaxé)	Appel gratuit, hors coût de la communication

BR NET

Abonnement au service BR Net	Gratuit - Hors coût de fournisseur d'accès à Internet
------------------------------	---

BR MOBILE

Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS	
- Formule simple : 1 SMS / semaine Solde, Encours CB et 3 derniers mouvements	1,55€/mois
- Formule plus : 3 SMS / semaine Solde, Encours CB et 3 derniers mouvements	3,55€/mois
- Formule libre : SMS à la demande Solde et Encours Carte Bleue	0,40€ 0,50€
- Formule alerte SMS : 1 SMS / semaine Solde débiteur ou dépassement de découvert	12€/an

Hors coût du SMS en vigueur, selon l'opérateur

AGENCE HABITAT

Appel depuis un poste fixe (N° vert 0 800 40 01 23)	Gratuit
---	---------

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

CARTES

Cotisations cartes :	
Carte BR privée	Gratuit
Carte Moove	15€/an
Carte VISA Electron	30,00€/an
- À partir de la deuxième carte**	15,00€/an
Carte Bleue Visa	
- À débit immédiat	37,00€/an
- À débit différé	45,00€/an
À partir de la deuxième carte**	
- À débit immédiat	18,50€/an
- À débit différé	22,50€/an
Carte VISA Premier à débit immédiat ou différé	128,00€/an
- À partir de la deuxième carte**	64,00€/an
Carte Bleue Visa LIVEO	17,00€/an
Carte GREEN American Express*	95,00€/an

** La deuxième carte de même nature, ou de niveau inférieur, sur le même compte est à demi-tarif.

CARTES

Carte AIR France KLM* American Express Gold	165,00€/an
Carte GOLD American Express*	185,00€/an
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque :	
- Utilisation abusive	60,00€
Frais d'opposition (blocage) de la carte en cas de perte, vol ou usage frauduleux	Gratuit
Demande de code secret	13,00€
Mise en place d'un plafond CB exceptionnel	5,00€
Frais de destruction de carte non réclamée au-delà de 6 mois	Gratuit
Frais d'envoi de carte par courrier	Gratuit
Retrait d'espèces dans nos agences	Gratuit
Retrait d'espèces aux distributeurs des banques de la Zone Euro	Gratuit

*2ème carte gratuite sur le même compte

Les retraits et paiements effectués en devises à l'étranger (hors zone Euro) sont convertis en euros au cours du marché international entre banques le jour du traitement de l'opération par VISA, majorés d'une commission de 2,45%.

VIREMENTS

Émission d'un virement SEPA permanent ou occasionnel BR à BR	Gratuit
Frais par virement SEPA occasionnel par papier	3,30€
Frais par virement SEPA permanent par papier	1,40€
Émission d'un virement SEPA occasionnel ou permanent par BR Net	Gratuit

PRÉLÈVEMENTS / TIP

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA (EDF, CGE, Trésor Public, URSSAF)	Gratuit
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA (autres émetteurs)	Gratuit
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA en faveur d'autres établissements financiers	1,70€
Opposition ponctuelle sur série d'échéance	Gratuit
Opposition définitive sur avis de prélèvement	Gratuit
Paiement de Titre Interbancaire de paiement (TIP)	Gratuit

CHÈQUES

Renouvellement de chéquier automatique ou sur demande :	
- Mise à disposition du chéquier en agence	Gratuit
Frais d'envoi de chéquier à domicile par lettre simple	3,00€
Frais d'envoi de chéquier à domicile en recommandé (frais postaux inclus d'un chéquier)	7,50€
Frais d'émission d'un chèque de banque	9,50€
Frais d'opposition sur chèque par l'émetteur	5,00€
Frais de maintien d'opposition sur chèque (par trimestre)	6,00€
Frais de destruction de chéquier non réclamé au-delà de 60 jours	Gratuit

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

FORFAIT ADEKWAT

Une carte au choix + un ensemble de services essentiels, cotisations :	
Avec une carte VISA Electron	5,50€/mois
Avec une carte BLEUE VISA	
- À débit immédiat	7,00€/mois
- À débit différé	7,80€/mois
Avec une carte VISA Premier	
- À débit immédiat	14,50€/mois
- À débit différé	14,50€/mois

Les services essentiels :

- L'accès aux services de banque à distance BR Net et BR Phone (Tél. 02.62.29.30.31 abonnement gratuit, appel gratuit, hors coût de la communication)
- L'assurance des moyens de paiement Br Sécuris
- L'absence de frais de tenue de compte
- L'absence de frais de prélèvement pour tout émetteur autre qu'un établissement financier
- La gratuité des frais de retrait d'espèces aux distributeurs des banques de la Zone Euro

Des remises sur des produits et services optionnels :

BR Mobile Formule Simple (1 sms/semaine)	- 20% sur la cotisation mensuelle du produit, soit après réduction 1,24€/mois
BR Mobile Formule Plus (3 sms/semaine)	- 20% sur la cotisation mensuelle du produit, soit après réduction 2,84€/mois
BR Mobile Formule Alerte SMS	- 20% sur la cotisation mensuelle du produit, soit après réduction 0,80€/mois
Épargne automatique	- 20% sur la cotisation mensuelle du produit, soit après réduction 1,20€/mois
Approvisionnement automatique	- 20% sur la cotisation mensuelle du produit, soit après réduction 1,20€/mois

FORFAIT MEGAWAT 16-25 ANS

Une carte au choix + un ensemble de services essentiels, cotisations :	
Avec une carte Visa Electron	1,00€/mois
Avec une carte BLEUE VISA à débit immédiat (uniquement pour les 18-25 ans)	1,00€/mois
Les services essentiels :	
• L'accès aux services de banque à distance BR MOBILE formule Alerte SMS et BR NET	
• L'exonération des frais de tenue de compte	

FORFAIT INVENTIV 18-25 ANS

Avec carte Visa Electron ou Visa Classique à débit immédiat, cotisation	3,00€/mois
---	------------

FORFAIT INSTINCTIV

Avec carte Visa Electron ou Visa Classique à débit immédiat, cotisation	10,00€/mois
Avec une carte Visa Classique à débit différé, cotisation	11,00€/mois

FORFAIT EXCLUSIV

Avec une carte Visa Premier à débit immédiat ou différé, cotisation	18,00€/mois
---	-------------

Les composants des forfaits Inventiv, Instinctiv et Exclusiv :

- Exonération des frais de tenue de compte de dépôt
- Exonération des frais de prélèvement pour tout émetteur autre qu'un établissement financier
- Accès aux services de banque à distance BR Net, BR Mobile et BR Phone (Tél. 02.62.29.30.31 abonnement gratuit, appel gratuit, hors coût de la communication)
- Carte Visa
- Renouvellement de chéquier automatique
- Envoi simple du chéquier à domicile
- Assurance des moyens de paiement Br Sécuris
- Facilité de caisse
- Taux préférentiel sur facilité de caisse (voir chapitre FACILITÉS DE CAISSE ET DÉCOUVERT)
- Services d'épargne et d'approvisionnement automatique

MOYENS ALTERNATIFS DE PAIEMENT POUR LES CLIENTS NE DISPOSANT PAS DE CHÉQUIERS (GPA) (PRODUIT PLUS COMMERCIALISÉ)

Offre moyens Alternatifs de Paiement, cotisation	3,00€/mois
--	------------

Les composants de l'offre :

- Carte VISA Electron (carte de paiement à autorisation systématique)
- Frais de tenue de compte dépôt
- Paiement d'avis de prélèvement autre qu'en faveur d'un établissement financier
- Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP)
- Alertes sur la situation du compte par SMS

- Commission d'intervention pour irrégularité de fonctionnement du compte (par opération, avec un plafond de 20,00€/mois)	4,00€
- Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision	Montant de l'ordre avec un maxi de 10,00€

OCF (OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT DE LA CLIENTÈLE EN SITUATION DE FRAGILITÉ)

Cotisation à l'offre groupée de service « OCF »	3,00€/mois soit 36,00€/an
---	------------------------------

Les composants de l'offre :

- Carte VISA Electron (carte de paiement à autorisation systématique)
- La tenue, la fermeture et le cas échéant, l'ouverture du compte de dépôt
- Le dépôt et retrait d'espèces dans les agences Banque de la Réunion
- 4 virements mensuels SEPA dont au moins 1 virement permanent
- 2 chèques de banque par mois
- Le paiement des prélèvements SEPA, autre qu'en faveur d'un autre établissement financier, ou Titres Interbancaires de paiement en nombre illimité
- La consultation et la gestion du compte à distance via le service BR Net
- Un système d'alertes sur le niveau du solde du compte BR Mobile « formule Alerte SMS »
- La fourniture de relevés d'identités bancaires
- Les changements d'adresse

Commission d'intervention pour irrégularité de fonctionnement du compte (par opération, avec un plafond de 20,00€/mois)	4,00€
---	-------

Forfait Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision	Montant du prélèvement (dans la limite de 10€ par rejet et d'un plafond mensuel de 3 opérations)
--	--